

# TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

GAZELCO

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

SEPTEMBRE  
2011

## Note Di Rupo la régression est en marche

UN ÉTAT FÉDÉRAL PLUS EFFICACE  
ET DES ENTITÉS PLUS AUTONOMES

Note du Formateur  
Elio Di Rupo  
Le 4 Juillet 2011

DOSSIER P.4



**ÉDITO**  
Derrière le  
communautaire,  
une politique de droite  
**P.3**



**CHRONOLOGIE :**  
4 années de crise  
en Europe et dans  
le monde **P. 6-7**



**GAZELCO**  
Zoom –  
Section syndicale  
**P. 10**

## Europe L'aide au développement gonflée

Les pays européens s'étaient fixé un objectif commun d'attribuer 0,56 % de leur revenu national brut aux pays les plus pauvres. Cet objectif n'a pas été atteint en 2010, selon un rapport publié par les grandes ONG européennes – dont 11.11.11 pour la Belgique. L'aide publique au développement plafonne, en effet, à 0,46 %. Dans ce contexte marqué par la crise de la dette publique, plusieurs États ont revu à la baisse leurs engagements de solidarité internationale. Les meilleurs élèves sont : le Luxembourg (1,09 %), la Suède (0,97 %), le Danemark (0,9 %), les Pays-Bas (0,81 %).

La Belgique (0,64 %) figure en 5<sup>ème</sup> position juste devant la Grande-Bretagne (0,56 %) ou la Finlande (0,55 %). Mais si la Belgique réalise un assez bon score, la composition de l'aide reste toutefois « interpellante » selon les ONG. En effet, une part trop importante de l'aide belge est encore réalisée au moyen d'annulation de dette. Cette année, 416 millions d'euros de remises de dette pour la République démocratique du Congo ont été comptabilisés. L'aide gonflée belge est à environ 510 millions d'euros en 2010 : en plus des remises de dette,

on y compte en effet la prise en charge des réfugiés et les frais des étudiants. De nouveaux engagements politiques forts seront nécessaires si notre pays veut rester sur une progression et atteindre son objectif en 2011.

## Documentaire Le film « Cheminots » en première à Liège

Initié par le comité d'entreprise SNCF de la région Provence Alpes Côte d'Azur (Sud), ce film montre avec précision et sans manichéisme les cheminots dans toute la diversité de leur travail. On voit se dérouler le travail au quotidien et contrairement à ce qu'on pourrait craindre, c'est palpitant. On découvre un chef d'escalaire jonglant avec les téléphones pour assembler des trains malgré le matériel défectueux, un agent organiser une « correspondance sauvage », allant jusqu'à repérer les voyageurs en perdition. On voit à l'œuvre des gens amoureux de leur travail, pleins d'envies et d'imagination, même si la sectorisation, la privatisation rampante sonnent bien mal pour la motivation. Eh oui... Le chemin de fer ne se résume certainement pas à une addition de dysfonctionnements avec grèves, retards, accidents. C'est d'abord une entreprise publique avec des travailleurs motivés et hautement



qualifiés, une mécanique de précision qui transporte quotidiennement des milliers de voyageurs et qui est menacée par les dérives de la privatisation et de l'économie de marché. Après avoir vu ce film de Luc Joulé et Sébastien Jousse auquel a participé le cinéaste Ken Loach et le résistant Raymond Aubrac, vous ne prendrez plus le train de la même manière...

*Première du film le 12 septembre, en présence des réalisateurs et de Gérard Gelmini (CGSP Cheminots), au cinéma Le Parc, à Liège (rue Carpay, 20) à 20h. Tarif : 6 € (ou réduction). Diffusion ensuite dans les cinémas des Grignoux de Liège (Le Parc, Churchill, Sauvenière) jusqu'au 5 octobre. Renseignements : [www.grignoux.be](http://www.grignoux.be). Tél. 04 222 27 78.*

## Charleroi Conférence « La maladie d'Alzheimer »

Le Comité régional intersectoriel des Pensionné(e)s et Pré-pensionné(e)s vous invite à participer le 18 octobre dès 9h30, à une conférence : « La maladie d'Alzheimer ». Orateur : Mme Muriel Lachapelle, Référent Alzheimer du CPAS de Charleroi. Lieu : CGSP, rue de Montigny, 42 à Charleroi.

Pour ceux qui le désirent, la conférence sera suivie d'un repas convivial (apéro, porchetta, boisson, dessert,

café) pour 18 €. Inscription : Lili au 071 797 111. Versement sur compte CGSP : BE86 877-2028501-50 avec mention « Porchetta » avant le 4 octobre. Renseignement : Alphonse Vanden Broeck : 0495 340 928.

## Luxembourg Congrès statutaire 2012

Le 16 mars 2012 se tiendra le Congrès statutaire de l'Intersectorielle de Luxembourg.

Un appel aux candidatures pour les mandats suivants est lancé :

- secrétaire régional intersectoriel :

Olivier Dulon, sortant et rééligible ; - 2 vérificateurs aux comptes et 2 réserves : Nadine Schoentgen, Catherine Malherbe, Robert Schilts et Pierre Monvoisin, sortants et rééligibles.

Les élections se dérouleront conformément au Règlement d'ordre intérieur de l'Intersectorielle de Luxembourg ainsi qu'aux statuts de la CGSP fédérale.

Les candidatures doivent être adressées par écrit et par recommandé à Nadège Lamotte, Présidente, rue des martyrs 80 à 6700 Arlon pour le 9 septembre 2011 à 12h.

## Derrière le communautaire, une politique de droite

Et voilà les grandes manœuvres en vue de la formation d'un gouvernement relancées ! Le grand marchandage des huit protagonistes restés en lice sur, d'une part, BHV et les régionalisations pour satisfaire les nationalistes flamands et, d'autre part, les économies budgétaires à réaliser sur le dos des classes laborieuses pour satisfaire les aspirations de la droite, va nourrir à nouveau l'actualité politique.

### Déséquilibrée donc inacceptable

Déjà, la première note du formateur a été rejetée par les trois organisations syndicales interprofessionnelles du pays car déséquilibrée donc inacceptable. Ce sont, en effet, les travailleurs qui doivent supporter les efforts financiers tandis que les biens nantis et les entreprises s'en tirent avec quelques vagues menaces d'ardoises à régler.

La CGSP avec le front commun syndical des services publics a proactivement sonné l'alarme suite aux mesures destructrices du secteur public comprises dans ce premier jet d'accord gouvernemental. Et ce n'est pas fini... Car le formateur devra revoir sa copie. En réponse à la surenchère d'exigences du CD&V, dopé par la N-VA, il va apporter des « corrections » qui accentueront encore les déséquilibres déjà dénoncés. Car, pour eux, le projet n'est pas assez flamand, ne comporte pas assez d'économies et risque de nuire aux entreprises ! Et le formateur s'aligne.

Mais pour arriver où, en fin de compte ? Déjà, personne autour de la table ne remet en cause publiquement les orientations catastrophiques prises dans la note initiale contre les plus faibles. C'est un très mauvais signal.

Sauver la Belgique, l'État fédéral ? L'image est belle mais tellement loin de la réalité. Don Quichotte contre les moulins à vent.

Face à la mollesse de certains élus se revendiquant de gauche, il serait sot de croire que les travailleurs seront épargnés pour la suite des négociations et surtout que cette réforme de l'État soit la dernière. Car les résolutions de congrès de la N-VA le mentionnent explicitement. C'est l'indépendance de la Flandre qui est visée. Il n'est donc plus question de rechercher une répartition de pouvoirs et de compétences entre régions, communautés et fédéral mais de vider complètement ce dernier niveau de toute compétence.

Les premières propositions du formateur en matière de rééquilibrages budgétaires des trois régions et du fédéral sont déjà largement défavorables à Bruxelles et surtout à la Région wallonne. Et cela risque de continuer.

Vouloir à tout prix réussir là où tout le monde a échoué aura un coût social et politique énorme, impayable, car les orientations retenues sont peu crédibles et politiquement suicidaires pour le PS.

C'est de très mauvais augure pour les élections futures.

### Une politique suicidaire

La fragilité du CD&V, toujours à la remorque de la N-VA, et son instabilité politique posent un gros problème. Les élections communales de 2012 sont en vue. La N-VA veut remporter une victoire éclatante et surtout se constituer un large réservoir d'élus locaux car, paradoxalement, ce parti dont le fonds de commerce est la « nation flamande » n'a aujourd'hui que très peu d'assises locales, au contraire du CD&V.

Sans la N-VA à ses côtés, le CD&V aura-t-il l'audace de signer un accord de gouvernement à la veille des élections communales ? Ou fait-il semblant d'accepter de négocier pour temporiser et provoquer l'organisation d'élections fédérales, en même temps que les communales de 2012, dans l'espoir de limiter ses pertes ?

À partir des coulisses, la N-VA attend impatiemment la publication des premières mesures de l'accord pour les trouver trop favorables aux francophones, trop défavorables aux entreprises, trop laxistes dans les restrictions et économies sur la sécurité sociale, ... La chanson est déjà connue.

Le formateur bâtit donc sur du sable, sauf en ce qui concerne les mesures de régression sociale que personne autour de la table ne conteste et qui ont toutes les chances de perdurer et de résister à la prochaine crise institutionnelle.

À coup sûr, les prochaines majorités en Flandre seront à droite. En Wallonie et à Bruxelles, aussi ?

En tout cas, le PS risque d'être la victime des prochains scrutins. De gouvernement en gouvernement, il accumule les prises de responsabilité dans des mesures de droite et antisociales : pacte des générations, réforme des pensions, intérêts notionnels, ...

Les nouveaux sacrifices consentis par le formateur aujourd'hui sur le dos des plus faibles, sur son électorat, ne vont rien sauver de manière définitive sur le plan institutionnel mais vont, pour longtemps, provoquer souffrances et régression sociale. Ils sont d'autant plus inacceptables !

Accord sur BHV ou pas, seule la droite gagne dans ce jeu de dupe.

Gageons que les syndicats ne laisseront pas ce scénario se dérouler tel quel.

**En tout cas, la CGSP y veillera.**

*Francis Wégimont, Secrétaire général de l'IRW-CGSP  
Alain Lambert, Vice-président de la CGSP fédérale*

## Note Di Rupo : la régression est en marche

*Le 4 juillet, le couperet est tombé. En remettant sa « note » en tant que formateur royal, le socialiste Elio Di Rupo a visé le consensus unanime des partis politiques afin d'ébaucher les négociations en vue de la formation d'un gouvernement fédéral. Mais à quel prix ! C'est la tête des travailleurs et des allocataires sociaux que le formateur a offerte sur un plateau aux partis de droite et nationalistes.*

2010-2011

### En Belgique, une crise institutionnelle



22 avril 2010

Yves Leterme remet la démission de son gouvernement au Roi après que les libéraux de l'Open VLD aient décidé de quitter la majorité en exigeant une solution rapide à la scission de BHV.

13 juin 2010

Les élections anticipées voient le triomphe de la N-VA en Flandre et celui du PS en Wallonie.

17 juin 2010

Bart de Wever est nommé informateur.

8 juillet 2010

Elio Di Rupo est nommé préformateur afin de dégager « plus de convergences ».

29 août 2010

Après une nouvelle revendication inattendue de la N-VA, Elio Di Rupo remet sa démission au Roi qui la tient en suspens mais qui l'accepte le 3 septembre.

4 septembre 2010

Le Roi lance un duo communautaire de médiateurs afin d'apaiser les tensions : André Flahaut (PS), président de la Chambre et Danny Pieters (N-VA), président du Sénat.

4 octobre 2010

La N-VA claque la porte des négociations.

8 octobre 2010

Bart de Wever est nommé « clarificateur ».

Que de promesses : « *La rigueur, oui ; l'austérité, non !* », « *La note ne sera ni de droite ni de gauche* », « *On ne touchera pas à la solidarité* ». La lecture de la note du formateur les a toutes balayées du revers d'une main droite gantée de fer. En offrant des garanties aux partis de droite et au patronat – qui se sont empressés de saluer cette note – le formateur rassure certes le landernau politique sur les « bonnes intentions » du PS et endosse les politiques antisociales exigées par l'Europe, les marchés financiers et la droite belge chapeauté par le nationalisme flamand. Mais il fait porter l'essentiel de l'austérité sur le dos des travailleurs et des allocataires sociaux.

### Sous le diktat des marchés

En effet, la note d'Elio Di Rupo contient tous les ingrédients d'un vrai programme de gouvernement d'ultra-droite. On y retrouve aussi bien la chasse aux chômeurs, la diminution progressive des allocations de chômage, le rabotage du budget des soins de santé, la limitation des droits au crédit-temps et à l'interruption de carrière, le relèvement de l'âge de la prépension, les attaques sur les pensions du secteur public, le gel des dotations publiques, les cadeaux aux PME, aux entreprises... et même des accents sécuritaires !

Des mesures copiées des recettes néolibérales qui sont à l'origine de la crise financière et économique et des difficultés budgétaires auxquelles notre pays, aussi, est confronté. La mise en œuvre de ce programme va non seulement accentuer les injustices sociales mais aussi plomber la timide reprise économique.

Tout se passe comme si on restait incapable de tirer les leçons qui s'imposent de la crise financière, en démantelant les services publics et les

filets de la sécurité sociale, sans s'attaquer aux véritables causes des problèmes, et qu'on gardait des œillères sur le risque de récession qui menace. Cet aveuglement confine à l'amnésie si l'on veut bien se souvenir que le PS a aussi gagné les élections de 2010 sur un programme... (voir encadré p. 7)

### Une note totalement déséquilibrée

Toutes ces mesures sont prévues sur une base concrète et chiffrée. Par contre, les quelques mesures qui peuvent gêner la droite sont énoncées mais restent dans le flou total quant à leur application. Ainsi, la contribution des grandes fortunes n'est envisagée que pour deux ans ; la taxe sur les opérations boursières est plafonnée ; la contribution du secteur bancaire est indéfinie. Et rien de précis n'est annoncé pour valoriser la rente nucléaire...

Quant au renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et sociale, la note est d'une rare hypocrisie ! En effet, comment renforcer la lutte contre les fraudes fiscales et sociales en gelant les dotations publiques – donc l'emploi – alors qu'on sait qu'outre l'absence de volonté politique, les administrations concernées manquent déjà aujourd'hui de moyens pour accomplir leur mission ? Ces mesures constituent un vœu pieux, une sorte de dédouanement face aux dispositions concrètes qui agressent les plus faibles de notre société.

L'absence de montants prévus ou de précisions sur la responsabilisation accrue des banquiers, un taux minimum d'impôt des sociétés, la lutte contre la fraude fiscale, les conditions aux subsides à l'emploi de qualité... cache mal le « deux poids, deux mesures » dans la contribution à la résorption du déficit public entre les

travailleurs et les allocataires sociaux, qui passent à la caisse, et les banquiers, les actionnaires ou encore les grosses entreprises comme Electrabel qui ne seraient que peu, voire pas sollicités...

## Dans le détail

### Sus aux pensions du secteur public !

→ Ce que dit la note (p. 50)

« Une réforme de long terme pour supprimer les incohérences du système des pensions du secteur public, sans toutefois toucher les pensionnés actuels. »

À cette fin, quatre mesures sont proposées pour les pensions publiques :

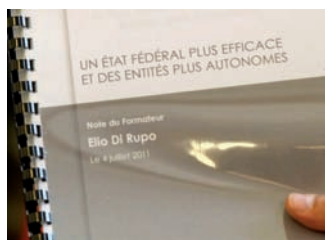
- *augmenter le nombre d'années de carrière nécessaires pour prendre une retraite anticipée.* Cette durée minimum de carrière, qui est actuellement de cinq ans, passera progressivement d'ici 2020 à 35 ans ;
- *revoir le calcul de la pension de certains régimes spéciaux* en alignant les régimes plus favorables sur le tantième 1/48e. Une pension complète correspondra donc à une carrière de 36 ans contre 17 ans actuellement pour le régime le plus favorable. La mesure concerne tous les nouveaux entrants dans la fonction publique ;
- *calculer progressivement la pension des agents publics sur la base du traitement des dix dernières années de carrière*, au lieu des cinq dernières années. La mesure concernera les personnes qui seront engagées dans la fonction publique à l'avenir ;
- *permettre aux fonctionnaires qui le souhaitent de travailler au-delà de 65 ans*, comme c'est déjà le cas dans le secteur privé, pour autant que l'employeur marque son accord.

→ Ce que pense la CGSP

La CGSP s'est montrée proactive. Ayant eu vent des intentions du formateur, elle a, avec le front commun syndical, réagi par communiqué de presse avant même la sortie officielle de la note. La péréquation des pensions

s'applique maintenant tous les deux ans. Lorsque les dépenses liées aux pensions du secteur public augmentent, c'est essentiellement dû à l'augmentation du nombre de pensionnés. Manifestement, le projet vise à compenser cette évolution par une diminution des montants des pensions.

La modification de la manière de calculer les pensions est une mise en cause du **principe du salaire différé** qui constitue la base de la pension publique : en quelque sorte un rat-



trapage, puisque, à qualification égale, un agent statutaire du secteur public est moins bien rémunéré que son collègue du privé.

Dès lors, il ne serait pas logique qu'on rabote les pensions publiques alors que, dans le même temps, pour le régime des travailleurs salariés on vise à réaliser des adaptations à l'évolution au bien-être. Il est contraire à la plus élémentaire des vérités de prétendre que le secteur public bénéficie d'avantages et de pensions exorbitantes.

Le calcul des pensions doit donc continuer à s'établir sur la base des cinq dernières années de travail (en tout cas les meilleures) comme nous souhaitons qu'il se fasse dans le secteur privé.

Le système des pensions du secteur public constitue un bon régime : ce ne sont pas les pensions du secteur public qui sont trop élevées, ce sont les pensions du secteur privé qui sont trop basses. C'est reconnu sur le plan européen par les statistiques et c'est d'ailleurs pour cette raison que des problèmes de pauvreté frappent très souvent les pensionnés du régime général.

### Le secteur public est attaqué sur tous les fronts

→ Ce que dit la note (p. 16)

« Gel pendant 2 ans des frais de personnel et de fonctionnement des administrations publiques, gel des dotations publiques. »

18 octobre 2010

La note De Wever est jugée « inacceptable » par les francophones qui y voient une copie conforme du programme de la N-VA.

21 octobre 2010

Le Roi nomme un nouveau conciliateur en la personne du socialiste flamand Johann Vande Lanotte.

25 décembre 2010

La Belgique vient de battre le record de la plus longue crise politique.

6 janvier 2011

Le compromis avancé par Vande Lanotte est rejeté par la N-VA et le CD&V. Le socialiste flamand remet sa démission au Roi qui, d'abord, la refuse mais l'accepte le 26 janvier.

2 février 2011

Le Roi appelle Didier Reyniers au Palais et le charge d'une mission d'information.

2 mars 2011

Après l'échec de Didier Reyniers, le Roi nomme un cinquième médiateur : le président du CD&V, Wouter Beke. Il jettera l'éponge le 12 mai.

16 mai 2011

Le Roi nomme Elio Di Rupo formateur.

4 juillet 2011

Le formateur remet sa note au Roi. Elle est rejetée par la N-VA.

20 juillet 2011

Le Roi tape du poing sur la table et demande à chacun « des concessions ». Le CD&V dit oui aux négociations.

16 août 2011

Après la pause, huit partis entament des négociations.



## 4 années de crises en Europe et dans le monde

Été 2007

Crise bancaire aux USA et Royaume-Uni. Les bulles spéculatives (immobilière, subprimes) éclatent. Les banques sont en difficulté, nationalisations (Northern Rock au Royaume-Uni). En Europe continentale, le sentiment général est que l'Europe n'est pas concernée, les « *fondamentaux sont différents* », dit-on.

Décembre 2007

La récession débute aux USA et se propage sur le continent européen en 2008.

Septembre 2008

Crise bancaire II. Cessation de paiement d'établissements aux USA, faillite de Lehman Brothers. Les gouvernements du Benelux secourent Fortis (11 milliards € dont 4,7 pour la Belgique). Les Pays-Bas recapitalisent ING (10 milliards €)...

Octobre 2008

Sommet de Paris (Zone Euro). Plan de sauvetage du système bancaire de près de 1.700 milliards d'€ avec garanties des prêts interbancaires et/ou recapitalisation des banques.

Sommet UE. Les 27 prévoient de renforcer l'encadrement des agences de notation et d'améliorer les règles protégeant les dépôts des épargnants. Ils recommandent de revoir le dispositif des parachutes dorés ou stocks options. Pas de détail.

Décembre 2008

Sommet UE. Plan de relance économique.

Juin 2009

Sommet UE. Création d'une nouvelle architecture de surveillance financière avec un Comité européen du risque systémique et trois nouvelles autorités.

Janvier 2010

En Grèce, budget d'austérité, avec gel des salaires publics, des pensions et augmentation de la fiscalité. En Espagne, premier plan d'austérité (50 milliards).

→ Ce que pense la CGSP

Partout en Europe, des réductions spectaculaires des moyens de fonctionnement des entités publiques sont appliquées. Pareillement, la note Di Rupo, en gelant les budgets des ministères et en refusant l'indexation pendant deux ans, met en péril le service au citoyen belge. Dans la même logique, des diminutions d'emploi inacceptables sont annoncées alors que l'expérience de la crise récente nous a appris qu'un secteur public fort a déjà témoigné de la capacité d'amortir l'impact socialement négatif des crises économiques. Comment peut-on envisager un système social et démocratique cohérent sans secteur public fort ?

*A contrario*, il est évident que la droite entend réduire le secteur public à ses seules fonctions régaliennes. Sans contrôle social, fiscal, alimentaire, etc., toutes les fraudes deviennent possibles. C'est du pain béni pour les bénéficiaires des entreprises, par ailleurs protégées d'éventuels mouvements sociaux par le renforcement des aspects sécuritaires.

Force est donc de constater que ce qui est envisagé aujourd'hui c'est de fragiliser le secteur public pour répondre à des exigences économiques ou communautaires.

Pour reprendre une formule souvent usitée, « *La paix communautaire ne peut se faire au détriment de la paix sociale* » !

### Allocations familiales

→ Ce que dit la note (p. 85)

« *Transfert des allocations familiales aux Communautés.* »

→ Ce que pense la CGSP

Aussi graves qu'elles puissent être, ces mesures ne constituent que la partie visible d'un iceberg de difficultés sociales dans le secteur public. Tous les problèmes qui résulteront des communautarisations et régionalisations vont se multiplier et s'accumuler. Ainsi, la communautarisation des allocations familiales. Aujourd'hui, du personnel statutaire fédéral s'affaire à leur paiement au sein d'une organisation fédérale, dans des bâtiments fédéraux. Passés aux communautés, com-

ment vont se gérer ces dossiers ? Où ? Par qui ? Que vont devenir les agents en place ? On ne sait même pas quel sera le statut réel des structures communautarisées ! Communautaires ? Paracommunautaires ? Privatisées ?

C'est d'autant plus inquiétant que seuls 90 % des moyens actuellement disponibles au fédéral seront transférés pour accomplir le même travail. Ce montant tombe même à 80 % pour le transfert de compétences régionales en matière d'emploi.

Tous ces problèmes vont apparaître dans le secteur public derrière la note du formateur.

### La mise en concurrence des Régions

→ Ce que dit la note (p. 32)

« *Les nouveaux mécanismes de financement des entités fédérées et la répartition des recettes fiscales entre les entités fédérées et l'État fédéral consisteront en un accroissement important de l'autonomie fiscale des Régions, tant à l'impôt des personnes physiques qu'à l'impôt des sociétés.* »

→ Ce que pense la CGSP

Non seulement, la solidarité fédérale est mise en cause dans un certain nombre de domaines importants comme la sécurité sociale, mais le pouvoir fédéral risque de ne plus disposer des moyens suffisants pour accomplir ses missions, notamment en ce qui concerne les défis du vieillissement. D'une manière générale, cette note aura pour conséquence la mise en concurrence des Régions entre elles. L'autonomie fiscale partielle qu'elle prône ouvre la voie à la concurrence fiscale et salariale entre les Régions.

#### En savoir plus :

La note de 113 pages intitulée « Un État fédéral plus efficace et des Entités plus autonomes » peut se retrouver sur le site de la Chambre : [http://www.lachambre.be/kvvvc/pdf\\_sections/home/110704\\_NOTE%20DE20BASE%20FORMATEUR%20DEF.pdf](http://www.lachambre.be/kvvvc/pdf_sections/home/110704_NOTE%20DE20BASE%20FORMATEUR%20DEF.pdf)

## Allocations chômage

→ Ce que dit la note (p. 39)

« La dégressivité du chômage sera accrue avec une simplification du système. »

→ Ce que pense la CGSP

Les mesures drastiques sur la dégressivité des allocations de chômage toucheront davantage les Wallons puisque statistiquement, les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus nombreux en Wallonie que dans les autres Régions. L'extension du contrôle de la disponibilité aux chômeurs de 58 ans va également frapper davantage la Wallonie car les chiffres récents montrent que le contrôle sanctionne plus au Sud du pays qu'à Bruxelles ou en Flandre. On peut donc bien parler de « chasse aux chômeurs » et non de « lutte contre le chômage ». Il n'y a pas de quoi se

réjouir du bulletin de sanctions ! Car, derrière les chiffres, c'est une véritable exclusion sociale qui s'opère. L'austérité va rapidement prendre des aspects concrets et pèsera lourd sur les CPAS, les transports, les crèches, les infrastructures scolaires et extrascolaires, les maisons de repos et de soins...

### Malheur aux pauvres !

Bref, après les pensionnés, les chômeurs, voilà les plus démunis attaqués par la note du formateur (*voir tableau ci-dessous*). Que ce dernier soit socialiste n'y change rien : le front commun syndical tient à rappeler son indéfectible attachement à un financement conséquent du niveau fédéral en vue d'assurer des services publics de qualité. L'impôt du citoyen doit servir à assurer son bien-être et non à la réparation des politiques foireuses du monde de la finance. ■

### Des promesses à la note

Promesses du PS Programme pour les élections fédérales 2010	Note du Formateur du 4 juillet 2011
« Diminuer le coût des soins de santé » (p. 24)	« Réduction de plus de moitié de la norme légale de croissance des dépenses de soins de santé (de 4,5 % à 2 % de croissance réelle par an) jusqu'en 2015 » (p. 16)
« Assurer l'évolution des revenus de remplacement sur le long terme » (p. 40)	« La dégressivité du chômage sera accrue avec une simplification du système » (p. 39)
« Donner plus de moyens aux pensionnés » (p. 42)	« Relèvement de l'âge d'accès à la prépension pour les carrières longues de 58 à 60 ans » (p. 40)  « Resserrement de l'accès et de la couverture des régimes de crédit-temps et d'interruption de carrière volontaires » (p. 16)  « Réduction de 40 % des enveloppes prévues en 2013 et en 2015 pour assurer la liaison des allocations sociales au bien-être » (p. 17)
« Investir dans l'humain pour faire face aux défis de la Fonction publique de demain » (p. 99)	« Gel pendant 2 ans des frais de personnel et de fonctionnement des administrations publiques » (p. 16)

Mai 2010

Sommet. Mise en place d'un fonds européen de stabilisation (FESF) de 750 milliards d'euros. La BCE autorise l'achat de la dette publique grecque par les banques centrales sur les marchés secondaires. Plans d'austérité au Portugal, Italie (25 milliards €) et Espagne (15 milliards €).

Juin 2010

Sommet. Les 27 avalisent la refonte du pacte de stabilité et une réforme de la gouvernance européenne.

Septembre 2010

La Commission européenne présente un plan pour renforcer la discipline budgétaire dans la Zone euro. À la clé : augmentation de l'âge de la retraite et suppression de l'indexation automatique des salaires.

Octobre 2010

Sommet UE. Plan de discipline budgétaire et projet de création d'un Fonds de sauvetage permanent (détails reportés à décembre).

Décembre 2010

Sommet. Les 27 décident la révision du Traité pour créer le Fonds permanent et le doublement progressif du capital de la Banque centrale européenne.

Mars 2011

Séisme au Japon et accident nucléaire de Fukushima. Sommet. Adoption d'un Pacte pour l'Euro, avec coordination économique renforcée, surveillance commune des budgets nationaux, mise sous surveillance de l'évolution des salaires (cf. indexation), des retraites et des dépenses de santé. Création d'un mécanisme européen de stabilité.

Juin 2011

La note de la Grèce est abaissée à CCC par Standard & Poor's. Nouveau plan d'austérité et privatisations.

Juillet 2011

Sommet Zone euro. Mise en place du Fonds européen de stabilisation financière et participation, non fixée, des banques privées.

Août 2011

La note des États-Unis est abaissée à AAA+. Chute mondiale des bourses.

## Camarade, ne vois-tu rien venir ?

« Je ne vois rien que le gouvernement qui louvoie et l'Europe qui foudroie ». Ainsi pourrions-nous dévoyer cette réplique du conte de Perrault, Barbe bleue, pour évoquer la longue et difficile formation d'un gouvernement dans notre pays et l'acharnement de la Commission européenne à imposer ses orientations néolibérales, notamment à l'égard de la Grèce, qui déjà portent préjudice aux services publics. Mais si nous sommes syndicalistes, ce n'est pas pour nous résigner ! J'espère que le calme relatif de la période estivale et les congés qui l'accompagnent vous auront permis, affiliés et militants de la CGSP, de reprendre les forces nécessaires pour s'impliquer sur les chantiers qui nous attendent dès cette rentrée.

### Congrès statutaire 2012

La plus lointaine sera un moment important pour l'avenir de notre interrégionale puisqu'il s'agit de son congrès statutaire. Celui-ci se déroulera les 5 et 6 juin 2012 au Résidence Palace, joyau de l'Art-déco et du patrimoine architectural bruxellois implanté au beau milieu du quartier des institutions européennes. Tout un symbole. Outre le rapport d'activités 2008-2012 et les perspectives 2012-2016, il permettra, à la suite des congrès des différents secteurs, de renouveler les divers mandats au sein de notre interrégionale.

Avec la volonté d'assurer une meilleure défense de ses affiliés, l'IRB entend poursuivre la modernisation des services de la CGSP et développer son expertise en termes de formation syndicale, de commissions paritaires ainsi que par rapport à l'Europe où beaucoup d'orientations sont prises qui auront des conséquences sur nos services publics. Il convient là d'anticiper pour mieux agir en concertation avec les syndicats des autres pays.

### Élections sociales

2012 sera également une année importante pour la démocratie syndicale puisque le mois de mai verra se dérouler les élections sociales qui permettent aux travailleurs d'élire leurs représentants au Comité pour la prévention et protection au travail (CPPT) ainsi qu'au Conseil d'entreprise (CE). Dans la plupart des services publics, la représentativité est



octroyée aux organisations syndicales qui siègent au Conseil national du Travail (CNT).

Cependant certains secteurs ou sous-secteurs ont été en partie privatisés et devront organiser des élections sociales.

Les élections sociales dans ces secteurs sont aussi l'occasion de rappeler leur caractère spécifiquement d'intérêt collectif, d'où l'importance qu'ils restent dans le domaine public.

### Enfin un gouvernement ?

Mais le premier défi qui nous attend c'est la constitution éventuelle d'un gouvernement fédéral et l'analyse de son programme. La crise politique belge, et la pression imposée par l'Europe et les marchés financiers sur les perspectives budgétaires nous font craindre des orientations politiques droitières qui toucheront durement

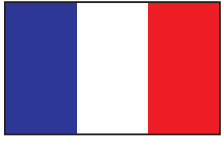
les services publics. Nous devons donc nous préparer à de nouveaux combats et actions.

Enfin, pour nous Bruxellois, tant les évolutions institutionnelles que le refinancement de notre Région-Capitale sont des enjeux majeurs pour son développement et l'avenir de tous.

Restons-y vigilants !

*Jean-Pierre Knaepenbergh,  
Secrétaire général IRB-BIG*

## France • Le géant du nucléaire Areva interdit de sous-traitance à La Hague



Le tribunal de grande instance de Paris a annulé le 5 juillet la décision de l'usine Areva à La Hague dans la Manche de sous-traiter la production de vapeur pour alimenter le site nucléaire de La Hague. Une victoire pour les syndicats français CGT et FO qui avaient combattu, depuis le début, le projet, multipliant journées d'action, pétitions, interpellations des autorités et, finalement, saisit la justice. Le géant français



Credit : Areva

du nucléaire voulait, en effet, externaliser la construction puis la gestion d'une chaudière biomasse à Dalkia, une filiale de Veolia. C'est raté ! Le tribunal a reconnu les dangers de cette opération qui touchait à des fonctions essentielles en cas de crise et d'accident majeurs. Le secteur concerné constitue, en effet, le système nerveux de l'usine nucléaire de La Hague ; il assure la ventilation de toutes les installations nucléaires du site, le refroidissement des piscines de stockage des combustibles usés, la distribution de l'eau en cas d'incendie, le relais en alimenta-

tion électrique en cas de défaillance... « Cette externalisation, génératrice de risques psychosociaux importants et de risques techniques et industriels considérables, est de nature à compromettre la santé et la sécurité des travailleurs concernés » ont estimé les juges. Chez les syndicats on savoure. « C'est une énorme victoire pour nous, et un coup de tonnerre chez Areva – a expliqué Philippe Lounay, délégué central. Car le tribunal nous a donné gain de cause sur toute la ligne, de l'aspect social à l'enjeu de sécurité. [...] Comme quoi, rien n'est inéluctable... quand on se bat ».

## Italie • Victoire contre la privatisation de l'eau et de l'énergie



Lors d'un référendum national organisé les 12 et 13 juin, les Italiens ont voté contre la privatisation des services de l'eau et les projets d'extension de l'utilisation de l'énergie nucléaire et en faveur de la levée de l'impunité juridique du Premier ministre Berlusconi. La privatisation de l'eau a

été rejetée par une majorité écrasante de 96 % des votes, soit 25 millions contre 1 million de votes. Mieux, alors que le gouvernement italien avait demandé à la population de s'abstenir du vote, plus de 57 % des Italiens se sont rendus aux urnes, rendant ainsi caduque le calcul officiel de ne pas atteindre le quorum de 50 % de votants. Le syndicat italien Funzione Pubblica CGIL menait, depuis

des années, une campagne contre cette privatisation, en liaison avec de nombreuses organisations de la société civile dans le cadre d'alliances régionales et nationales. Pour l'Internationale des services publics qui a soutenu cette campagne, il y a plus d'une leçon à tirer de cette victoire. « Le résultat du référendum en Italie peut être utilisé pour renforcer la position des syndicats s'employant à maintenir les services de l'eau publics dans le monde entier. » Il s'agit aussi d'adapter les méthodes de lutte. « Nous devons forger des alliances durables capables de mobiliser à large échelle autour de questions précises, utiliser des techniques créatives de mobilisation, en particulier en sensibilisant les jeunes, et renforcer les relations avec nos alliés internationaux. [...] Nous devons préparer nos membres à de longues luttes politiques dans l'objectif d'obtenir le soutien de la population pour les services publics que nous fournissons. »



## Zoom – Section syndicale

### Gazelco Tihange

#### Electrabel Centrale nucléaire de Tihange

« Notre force naît de la diversité, l'union fait la force. »

#### Organisation et combats de la section

Notre local syndical se trouve dans un bâtiment administratif à deux pas des unités de production. Nous assurons une permanence au local pendant les heures ouvrables. Nous sommes donc facilement joignables que ce soit par téléphone, par mail ou encore lorsque nous nous rendons dans les installations.

À Gazelco Tihange, nous ne faisons pas de différences entre délégués effectifs et suppléants. Chacun fait sa part du boulot selon ses compétences et sa disponibilité. Nos délégués sont présents dans de nombreuses instances tant au sein de Gazelco qu'en-dehors.

(Petite particularité locale, nous sommes la seule délégation Gazelco de la région, il y a donc un amalgame naturel entre délégation et régionale de Huy.)

#### Pourquoi rejoindre une section syndicale ?

À Tihange, comme partout dans le secteur, nous nous efforçons de garantir aux travailleurs un bien-être social et ce malgré les nombreux coups-bas portés par les employeurs. De plus, travaillant sur un site nucléaire, nous sommes très vigilants à ce que nos centrales fonctionnent jusqu'au bout avec un niveau de sûreté et de sécurité optimal. Nous ne voulons pas de « Nucléaire Low Cost » et restons

attentifs à l'état des installations et à leur bonne gestion.

#### Ses combats

Les plus anciens se rappelleront la grève de février en 2003 suite à un nouveau plan de restructuration (Transform 2003). Pendant 17 jours, la direction et les cadres s'étaient « enfermés » dans la Centrale et se ravitaillaient par hélicoptère. Aucun de nos camarades, dit « obsolètes », n'a été licencié grâce à la solidarité de tous. Nos actions en 2008, pour améliorer les revenus des NCT furent exemplaires. Pas d'heures supplémentaires durant la révision de Tihange 2. Nous n'ouvrons les barrières de l'entreprise qu'à 7h30 et les entreprises tierces étaient sorties pour 15h45.

Les combats se gagnent aussi au travers d'un autre travail syndical : un travail de fond, de dossiers et de connaissance des législations. Travail laborieux s'il en est ! Nous avons eu une belle réussite en 2010 avec l'aboutissement du dossier « Chargés de travaux » avec enfin la reconnaissance de nombreux travailleurs dans leurs responsabilités.

Notre prochain grand combat sera celui de la gestion sociale de la fermeture des centrales. En effet, la loi de 2003 prévoit l'arrêt des réacteurs après 40 ans de fonctionnement : 2015 pour Ti 1, 2023 pour Ti 2 et 2025 pour Ti 3. Aujourd'hui, nous ne savons toujours pas s'il y aura un prolongement de durée de vie. De toutes manières nos centrales s'arrêteront



crédit electrabel

bien un jour et il faudra alors toute la solidarité et la détermination des travailleurs pour un reclassement de tous dans les meilleures conditions.

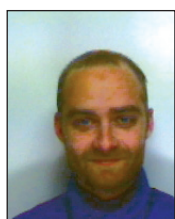
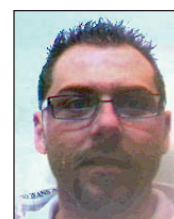
#### Contacts

Responsable :  
Jerry Lacroix (Président)  
Téléphone :  
085 24 30 91 – 085 24 30 94  
Adresse e-mail :  
fmgaztih@electrabel.com

Coordonnées du porte-paroles de la section :

CNT, Local syndical Gazelco,  
Avenue de l'Industrie, 1,  
4500 Tihange.  
Jerry Lacroix 0497 28 49 25

## Des visages...

Jean-François  
DegauquierAnthony  
DildaAlain  
FauveauxVincent  
FrancoMarc  
HabranPascal  
Megha

Devant : Jerry Lacroix, Jorge Canas, Jean-Marie Leburton.

À l'arrière : Renaud Lesage, Jean-Marc Piroton, Georges Delvaux, Nathalie Dupont, Marc Braibant.

## Membres

Braibant Marc	Informatique	Délégué
Canas Garcia Jorge	Électrique	Délégué
Degauquier Jean-François	Chimie	Secrétaire régional de Huy
Delvaux Georges	Traitements effluents	Trésorier CGSP Huy
Dilda Anthony		Délégué
Dupont Nathalie	Chimie	Déléguée
Fauveaux Alain	Conduite	Vice-président régional de Huy
Franco Vincent	Archives	Délégué
Habran Marc	Conduite	Déléguée
Lacroix Jerry	Sécurité - Radioprotection	Président régional de Huy
Leburton Jean-Marie	Chimie	Délégué
Lesage Renaud	Environnement	Délégué
Megha Pascal	Sécurité - Radioprotection	Délégué
Piroton Jean-Marc	Instrumentation	Vice-président Gazelco

## Tableau comparatif établi à l'ancienneté maximale

forfait d'index ancien 136,33

index 1,1615

01/08/2011

BASE 2004

BAREME PARITAIRE		BAREME EFEGTRABEL		PERTE	TRAITEMENT ANNUEL €		PERTE ANNUELLE		
classe	€	Echelle	€	MENSUELLE	PARITAIRE	EFEGTRABEL	€	%	FB
1	5510,98	A	3700,35	-1810,63	85295,34	51508,87	33786,47	-39,61%	1.362.943
2	5178,26	A	3700,35	-1477,91	80280,15	51508,87	28771,28	-35,84%	1.160.631
3	4871,14	B	3345,41	-1525,73	75650,84	46568,11	29082,73	-38,44%	1.173.194
4	4589,61	B	3345,41	-1244,20	71407,26	46568,11	24839,15	-34,79%	1.002.009
5	4333,67	C	3062,99	-1270,68	67549,40	42636,82	24912,58	-36,88%	1.004.971
6	4128,92	C	3062,99	-1065,93	64463,14	42636,82	21826,32	-33,86%	880.472
7	3975,36	D	2830,62	-1144,74	62148,48	39402,23	22746,25	-36,60%	917.581
8	3847,40	E	2628,24	-1219,16	60219,70	36585,1	23634,60	-39,25%	953.417
9	3719,43	F	2459,53	-1259,90	58290,77	34236,66	24054,11	-41,27%	970.340
10	3591,46	G	2318,11	-1273,35	56361,84	32268,09	24093,75	-42,75%	971.939
11	3463,49	HB1 - HB2	2228,52	-1234,97	54432,91	31021	23411,91	-43,01%	944.434
12	3335,52	HB1 - HB2	2228,52	-1107,00	52503,98	31021	21482,98	-40,92%	866.621
13	3207,56	HA1 - HA2	2184,83	-1022,73	50575,20	30412,83	20162,37	-39,87%	813.348
14	3079,59	HA1 - HA2	2184,83	-894,76	48646,27	30412,83	18233,44	-37,48%	735.535

## Tableau comparatif établi à l'ancienneté zéro

forfait d'index ancien 136,33

index 1,1615

01/08/2011

BASE 2004

BAREME PARITAIRE		BAREME EFEGTRABEL		PERTE	TRAITEMENT ANNUEL €		PERTE ANNUELLE		
classe	€	Echelle	€	MENSUELLE	PARITAIRE	EFEGTRABEL	€	%	FB
1	3454,01	A	2960,28	-493,73	54290,02	41207,1	13082,92	-24,10%	527.764
2	3248,63	A	2960,28	-288,35	51194,26	41207,1	9987,16	-19,51%	402.881
3	3059,05	B	2676,33	-382,72	48336,67	37254,51	11082,16	-22,93%	447.053
4	2885,27	B	2676,33	-208,94	45717,23	37254,51	8462,72	-18,51%	341.385
5	2727,28	C	2450,40	-276,88	43335,80	34109,57	9226,23	-21,29%	372.185
6	2600,89	C	2450,40	-150,49	41430,68	34109,57	7321,11	-17,67%	295.333
7	2506,10	D	2264,50	-241,60	40001,89	31521,84	8480,05	-21,20%	342.084
8	2427,11	E	2102,59	-324,52	38811,25	29268,05	9543,20	-24,59%	384.972
9	2348,12	F	1967,62	-380,50	37620,61	27389,27	10231,34	-27,20%	412.731
10	2269,13	G	1854,49	-414,64	36429,97	25814,5	10615,47	-29,14%	428.227
11	2190,13	HB1 - HB2	1782,82	-407,31	35239,17	24816,85	10422,32	-29,58%	420.435
12	2111,14	HB1 - HB2	1782,82	-328,32	34048,53	24816,85	9231,68	-27,11%	372.405
13	2032,15	HA1 - HA2	1747,86	-284,29	32857,90	24330,21	8527,69	-25,95%	344.006
14	1953,16	HA1 - HA2	1747,86	-205,30	31667,26	24330,21	7337,05	-23,17%	295.976

# BARÈME EFEGTRABEL

## EVOLUTION SALARIALE nouveaux engagés 01- 01-2002

Anc.	14 - 13			12 - 11			10			9			8			7			6 - 5			4 - 3			2 - 1	
	HA1	HA2	HB1	HB2	G1	G2	F1	F2	E1	E2	D1	D2	C1	C2	B1	B2	A1	A2								
40	2184,83	2621,80	2228,52	2674,23	2318,11	2781,75	2459,53	2951,44	2628,24	3153,90	2830,62	3396,74	3062,99	3675,61	3345,41	4014,50	3700,35	4440,44								
39	2184,83	2621,80	2228,52	2674,23	2318,11	2781,75	2459,53	2951,44	2628,24	3153,90	2830,62	3396,74	3062,99	3675,61	3345,41	4014,50	3700,35	4440,44								
38	2184,83	2621,80	2228,52	2674,23	2318,11	2781,75	2459,53	2951,44	2628,24	3153,90	2830,62	3396,74	3062,99	3675,61	3345,41	4014,50	3700,35	4440,44								
37	2184,83	2621,80	2228,52	2674,23	2318,11	2781,75	2459,53	2951,44	2628,24	3153,90	2830,62	3396,74	3062,99	3675,61	3345,41	4014,50	3700,35	4440,44								
36	2184,83	2621,80	2228,52	2674,23	2318,11	2781,75	2459,53	2951,44	2628,24	3153,90	2830,62	3396,74	3062,99	3675,61	3345,41	4014,50	3700,35	4440,44								
35	2184,83	2621,22	2228,52	2673,56	2318,11	2781,10	2459,53	2950,79	2628,24	3153,19	2830,62	3395,98	3062,99	3674,79	3345,41	4013,57	3700,35	4439,42								
34	2184,83	2621,22	2228,52	2673,56	2318,11	2781,10	2459,53	2950,79	2628,24	3153,19	2830,62	3395,98	3062,99	3674,79	3345,41	4013,57	3700,35	4439,42								
33	2184,83	2595,27	2228,52	2647,26	2318,11	2753,56	2459,53	2921,57	2628,24	3121,97	2830,62	3362,36	3062,99	3638,41	3345,41	3973,83	3700,35	4395,47								
32	2184,83	2595,27	2228,52	2647,26	2318,11	2753,56	2459,53	2921,57	2628,24	3121,97	2830,62	3362,36	3062,99	3638,41	3345,41	3973,83	3700,35	4395,47								
31	2184,83	2569,57	2228,52	2620,97	2318,11	2726,30	2459,53	2892,64	2628,24	3091,06	2830,62	3329,07	3062,99	3602,39	3345,41	3934,49	3700,35	4351,95								
30	2184,83	2569,57	2228,52	2620,97	2318,11	2726,30	2459,53	2892,64	2628,24	3091,06	2830,62	3329,07	3062,99	3602,39	3345,41	3934,49	3700,35	4351,95								
29	2184,83	2544,13	2228,52	2595,12	2318,11	2699,31	2459,53	2864,00	2628,24	3060,46	2830,62	3296,11	3062,99	3566,72	3345,41	3895,53	3700,35	4308,86								
28	2184,83	2544,13	2228,52	2595,12	2318,11	2699,31	2459,53	2864,00	2628,24	3060,46	2830,62	3296,11	3062,99	3566,72	3345,41	3895,53	3700,35	4308,86								
27	2184,83	2518,94	2228,52	2569,26	2318,11	2672,58	2459,53	2835,64	2628,24	3030,16	2830,62	3263,48	3062,99	3531,41	3345,41	3856,96	3700,35	4266,20								
26	2184,83	2518,94	2228,52	2569,26	2318,11	2672,58	2459,53	2835,64	2628,24	3030,16	2830,62	3263,48	3062,99	3531,41	3345,41	3856,96	3700,35	4266,20								
25	2184,83	2494,00	2228,52	2543,86	2318,11	2646,12	2459,53	2807,56	2628,24	3000,16	2830,62	3231,17	3062,99	3496,45	3345,41	3818,77	3700,35	4223,96								
24	2184,83	2494,00	2228,52	2543,86	2318,11	2646,12	2459,53	2807,56	2628,24	3000,16	2830,62	3231,17	3062,99	3496,45	3345,41	3818,77	3700,35	4223,96								
23	2184,83	2469,31	2228,52	2518,68	2318,11	2619,92	2459,53	2779,76	2628,24	2970,46	2830,62	3199,18	3062,99	3461,83	3345,41	3780,96	3700,35	4182,14								
22	2184,83	2469,31	2228,52	2518,68	2318,11	2619,92	2459,53	2779,76	2628,24	2970,46	2830,62	3199,18	3062,99	3461,83	3345,41	3780,96	3700,35	4182,14								
21	2184,83	2444,86	2228,52	2493,72	2318,11	2593,98	2459,53	2752,24	2628,24	2941,05	2830,62	3167,50	3062,99	3427,55	3345,41	3743,52	3700,35	4140,73								
20	2184,83	2444,86	2228,52	2493,72	2318,11	2593,98	2459,53	2752,24	2628,24	2941,05	2830,62	3167,50	3062,99	3427,55	3345,41	3743,52	3700,35	4140,73								
19	2184,83	2396,92	2228,52	2444,91	2318,11	2543,12	2459,53	2698,27	2628,24	2883,38	2830,62	3105,39	3062,99	3360,34	3345,41	3670,12	3700,35	4059,54								
18	2184,83	2396,92	2228,52	2444,91	2318,11	2543,12	2459,53	2698,27	2628,24	2883,38	2830,62	3105,39	3062,99	3360,34	3345,41	3670,12	3700,35	4059,54								
17	2184,83	2349,92	2228,52	2397,00	2318,11	2493,25	2459,53	2645,36	2628,24	2826,84	2830,62	3044,50	3062,99	3294,45	3345,41	3598,16	3700,35	3979,94								
16	2174,31	2349,92	2217,82	2397,02	2306,94	2493,25	2447,68	2645,36	2615,62	2826,84	2816,98	3044,50	3048,27	3294,45	3329,30	3598,16	3682,56	3979,94								
15	2152,78	2303,84	2195,86	2350,01	2284,10	2444,36	2423,45	2593,49	2589,72	2771,41	2789,09	2984,80	3018,09	3229,85	3296,34	3527,61	3646,10	3901,90								
14	2131,47	2303,84	2174,12	2350,01	2261,49	2444,36	2399,46	2593,49	2564,08	2771,41	2761,48	2984,80	2988,21	3229,85	3263,70	3527,61	3610,00	3901,90								
13	2110,37	2258,67	2152,59	2303,92	2239,10	2396,43	2375,70	2542,64	2538,69	2717,07	2734,14	2926,27	2958,62	3166,52	3231,39	3458,44	3574,26	3825,39								
12	2089,48	2258,67	2131,28	2303,91	2216,93	2396,43	2352,18	2542,64	2513,55	2717,07	2707,07	2926,27	2929,33	3166,52	3199,40	3458,44	3538,87	3825,39								
11	2068,79	2214,38	2110,18	2258,74	2194,98	2349,44	2328,89	2492,78	2488,66	2663,79	2680,27	2868,89	2900,33	3104,43	3167,72	3390,63	3503,83	3750,38								
10	2048,31	2214,38	2089,29	2258,73	2173,25	2349,44	2305,83	2492,78	2464,02	2663,79	2653,73	2868,89	2871,61	3104,43	3136,36	3390,63	3469,14	3750,38								
9	2028,03	2149,88	2068,60	2192,92	2151,73	2281,01	2283,00	2420,17	2439,62	2586,20	2627,46	2785,33	2843,18	3014,01	3105,31	3291,87	3434,79	3641,15								
8	2007,95	2128,59	2048,12	2171,21	2130,43	2258,43	2260,40	2396,21	2415,47	2560,59	2601,45	2757,75	2815,03	2984,17	3074,56	3259,28	3400,78	3605,10								
7	1988,07	2066,59	2027,84	2107,94	2109,34	2192,65	2238,02	2326,42	2391,55	2486,01	2575,69	2677,43	2787,16	2897,25	3044,12	3164,35	3367,11	3500,10								
6	1968,39	2046,13	2007,76	2087,07	2088,46	2170,94	2215,86	2303,39	2367,87	2461,40	2550,19	2650,92	2759,56	2868,56	3013,98	3133,02	3333,77	3465,45								
5	1929,79	1986,53	1968,39	2026,26	2047,51	2107,71	2172,41	2236,30	2321,44	2389,71	2500,19	2573,71	2705,45	2785,01	2954,88	3041,77	3268,40	3364,51								
4	1891,95	1966,86	1929,79	2006,21	2007,36	2086,84	2129,81	2214,16	2275,92	2366,05	2451,17	2548,23	2652,40	2757,44	2896,94	3011,65	3204,31	3331,20								
3	1854,85	1891,21	1891,95	1929,03	1968,00	2006,58	2088,05	2129,00	2231,29	2270,05	2403,11	2450,22	2600,39	2651,38	2840,14	2895,82	3141,48	3203,08								
2	1818,48	1854,13	1854,85	1891,21	1929,41	1967,24	2047,11	2087,25	2187,54	2230,44	2355,99	2402,18	2549,40	2599,39	2784,45	2839,04	3079,88	3140,27								
1	1782,82	1782,82	1818,48	1818,48	1891,58	1891,58	2006,97	2006,97	2144,65	2144,65	2309,79	2309,79	2499,41	2499,41	2729,85	2729,85	3019,49	3019,49								
0	1747,86	1747,86	1782,82	1782,82	1854,49	1854,49	1967,62	1967,62	2102,59	2102,59	2264,50	2264,50	2450,40	2450,40	2676,33	2676,33	2960,28	2960,28								

x1: Norme garantie 1,1615(\*)

x2: Norme + possible tous les 2 ans

(\*) correspondant au niveau de l'index quadrimestriel santé du mois de 1/08/2011 base 2004 CCT 2007

# BARÈME PARITAIRE NATIONAL DES EMPLOYÉS DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

applicable à partir du 1/08/2011

Coefficient multiplicateur d'indexation : 1,1615 (\*)

MONTANTS AU COEFFICIENT CI - DESSOUS :

S.F. GAZELCO

-du forfait d'index ancien : 1356,33

ANCIENNETÉ 1 EURO = 40,3399 FEB

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	
	1,00	1,04	1,08	1,12	1,16	1,20	1,23	1,26	1,29	1,32	1,35	1,38	1,41	1,44	1,47	1,50	1,52	1,54	1,56	1,58	1,60	1,62	
<b>C</b> 1	2,10	3317,68	3450,39	3583,10	3715,81	3848,51	3981,22	4080,75	4180,28	4279,81	4379,34	4478,87	4578,40	4677,93	4777,46	4876,99	4976,52	5042,88	5109,23	5175,59	5241,94	5308,29	5374,65
<b>L</b> 2	1,97	3112,30	3236,79	3361,29	3485,78	3610,27	3734,76	3828,13	3921,50	4014,87	4108,24	4201,61	4294,98	4388,35	4481,72	4575,08	4668,45	4730,70	4792,95	4855,19	4917,44	4979,68	5041,93
<b>L</b> 3	1,85	2922,72	3039,63	3156,54	3273,45	3390,36	3507,26	3594,95	3682,63	3770,31	3857,99	3945,67	4033,35	4121,04	4208,72	4296,40	4384,08	4442,54	4500,99	4559,44	4617,90	4676,35	4734,81
<b>A</b> 4	1,74	2748,94	2858,89	2968,85	3078,81	3188,77	3298,72	3381,19	3463,66	3546,13	3628,60	3711,07	3793,53	3876,00	3958,47	4040,94	4123,41	4178,38	4233,36	4288,34	4343,32	4398,30	4453,28
<b>S</b> 5	1,64	2590,95	2694,59	2798,23	2901,87	3005,50	3109,14	3186,87	3264,60	3342,33	3420,06	3497,79	3575,51	3653,24	3730,97	3808,70	3886,43	3938,25	3990,07	4041,89	4093,70	4145,52	4197,34
<b>S</b> 6	1,56	2464,56	2563,15	2661,73	2760,31	2858,89	2957,48	3031,41	3105,35	3179,29	3253,23	3327,16	3401,10	3475,04	3548,97	3622,91	3696,85	3746,14	3795,43	3844,72	3894,01	3943,30	3992,59
<b>E</b> 7	1,50	2369,77	2464,56	2559,36	2654,15	2748,94	2843,73	2914,82	2985,91	3057,01	3128,10	3199,19	3270,29	3341,38	3412,47	3483,57	3554,66	3602,06	3649,45	3696,85	3744,24	3791,64	3839,03
<b>S</b> 8	1,45	2290,78	2382,41	2474,04	2565,67	2657,31	2748,94	2817,66	2886,38	2955,11	3023,83	3092,55	3161,28	3230,00	3298,72	3367,45	3436,17	3481,99	3527,80	3573,62	3619,43	3665,25	3711,07
<b>I</b> 9	1,40	2211,79	2300,26	2388,73	2477,20	2565,67	2654,15	2720,50	2786,85	2853,21	2919,56	2985,91	3052,27	3118,62	3184,98	3251,33	3317,68	3361,92	3406,15	3450,39	3494,63	3538,86	3583,10
<b>A</b> 10	1,35	2132,80	2218,11	2303,42	2388,73	2474,04	2559,36	2623,34	2687,32	2751,31	2815,29	2879,27	2943,26	3007,24	3071,23	3135,21	3199,19	3241,85	3284,51	3327,16	3369,82	3412,47	3455,13
<b>C</b> 11	1,30	2053,80	2135,96	2218,11	2300,26	2382,41	2464,56	2526,18	2587,79	2649,41	2711,02	2772,64	2834,25	2895,86	2957,48	3019,09	3080,71	3121,78	3162,86	3203,93	3245,01	3286,09	3327,16
<b>C</b> 12	1,25	1974,81	2053,80	2132,80	2211,79	2290,78	2369,77	2429,02	2488,26	2547,51	2606,75	2666,00	2725,24	2784,48	2843,73	2902,97	2962,22	3001,71	3041,21	3080,71	3120,20	3159,70	3199,19
<b>E</b> 13	1,20	1895,82	1971,65	2047,48	2123,32	2199,15	2274,98	2331,86	2388,73	2445,61	2502,48	2559,36	2616,23	2673,10	2729,98	2786,85	2843,73	2881,64	2919,56	2957,48	2995,39	3033,31	3071,23
<b>S</b> 14	1,15	1816,83	1889,50	1962,17	2034,85	2107,52	2180,19	2234,70	2289,20	2343,71	2398,21	2452,72	2507,22	2561,73	2616,23	2670,73	2725,24	2761,58	2797,91	2834,25	2870,59	2906,92	2943,26
	1,00	1579,85	1643,04	1706,24	1769,43	1832,62	1895,82	1943,21	1990,61	2038,01	2085,40	2132,80	2180,19	2227,59	2274,98	2322,38	2369,77	2401,37	2432,97	2464,56	2496,16	2527,76	2559,36

(\*) Correspondant au niveau 1,1615 de l'index quadrimestriel santé du mois de 1/08/2011 Basis - Base 2004 = 100

### Copernic, dix ans après

Le numéro 20 de la revue *Pyramides*, éditée par le Centre d'études et de recherches en administration publique (CERAP) de l'ULB, est consacré à la réforme « Copernic » lancée il y a plus de 10 ans au sein de l'administration fédérale.

L'intérêt de la publication réside dans la variété des contributions qui se déclinent autour de trois pôles : la réflexion d'enseignants-chercheurs (ULB, KUL, ULg, UCL...), une approche institutionnelle (Conseil d'État, Cour des comptes) et le témoignage d'acteurs essentiels.

Parmi les acteurs interrogés, Roland Vansaingele, Secrétaire général CGSP-AMiO, qui y relève, entre autre, que « *La grande utopie a été de croire pouvoir mettre en place Copernic en quatre ans. La fonction publique manque d'une vision à long terme et de moyens.* ».

**Sous la direction d'Éric Nachtergaele et Alex Piraux (tous deux membres de la CGSP – AMiO), Copernic, dix ans après, Revue Pyramides, n° 20, 2011, 25€.**



### La dette ou la vie

En 2007-2008 éclate la crise la plus importante depuis celle de 1929. Les banques sont sauvées à coup de centaines de milliards de dollars et d'euros par les petits soldats du G20 aux ordres de la finance mondiale et les États financent ce sauvetage en appliquant au Nord l'équivalent des plans d'ajustement structurel de sinistre mémoire au Sud. Cet ouvrage analyse méticuleusement l'enchaînement des processus ayant submergé le Nord à cette occasion, des États-Unis à la Grèce, de l'Islande aux pays d'Europe de l'Est, du Japon à la Zone euro, tout en examinant les conséquences pour le Sud.

**Damien Millet** est Professeur et porte-parole CADTM France. **Éric Toussaint** est Docteur en sciences politiques de CADTM Belgique.

**La dette ou la vie, sous la direction de Damien Millet et Éric Toussaint, Éd. Aden et CADTM, Bruxelles, juin 2011, 380 p., 20 €.**



### Les dettes illégitimes

L'endettement des gouvernements est aujourd'hui une arme pour imposer les réformes propres au capitalisme libéralisé, financiarisé et mondialisé. Un document du FMI de novembre 2010 l'énonce sans détour : « *les pressions des marchés pourraient réussir là où les autres approches ont échoué* ». Comme le montre dans ce livre l'économiste François Chesnais, il faut prendre cet avertissement très au sérieux. Avec la crise financière, le piège de la dette publique se referme : l'impôt qui pèse principalement sur les revenus du travail assure le service de la dette et réalise, au-delà de toutes les espérances du capital, un transfert gigantesque de richesses vers les banques et les fonds de placement financiers aux dépens des salariés.

Aucun changement significatif de la répartition en faveur du travail ne pourra se faire sans toucher au service de la dette, donc à la dette elle-même. La taxation des profits et des hauts revenus ne suffira pas aussi longtemps que cette composante essentielle du pouvoir du capital n'aura pas été supprimée.

**François Chesnais** est professeur associé à l'Université Paris 13. Économiste et militant au Nouveau Parti anticapitaliste, il fait partie du conseil scientifique d'Attac.

**François Chesnais, Les dettes illégitimes. Quand les banques font main basse sur les politiques publiques, Éd. Liber, Paris, juin 2011, 160 p., 8 €.**

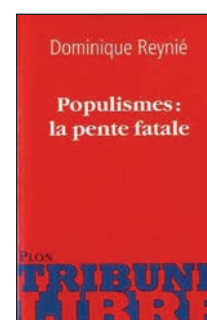


### Populismes : la pente fatale

Les partis populistes et xénophobes renaissent ou fleurissent partout en Europe, rencontrant des succès électoraux surprenants et de plus en plus souvent spectaculaires. En France et en Belgique, les lois sur la burqa sont votées. En Suisse, un référendum contre les minarets est adopté. En Italie, des émeutes anti-immigrés ont lieu... Sur le terreau d'un mécontentement généré par l'épuisement financier du système social, les Européens développent une méfiance à l'égard des réalités multiculturelles auxquelles l'immigration les confronte. Tour à tour, en Europe, les chefs de gouvernement annoncent l'échec du multiculturalisme. Au fur et à mesure que se déploie la globalisation, les peuples deviennent de plus en plus sensibles aux folles sirènes de la xénophobie.

**Dominique Reynié** est professeur à Sciences Po et directeur général de la Fondation pour l'innovation politique.

**Dominique Reynié, Populismes : la pente fatale, Éd. Plon, Paris, avril 2011, 280 p., 19 €.**

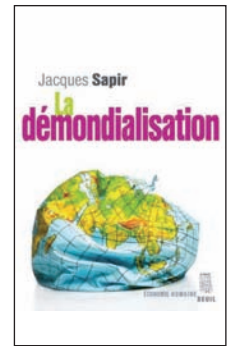


## La démondialisation

Face à la crise globale du capitalisme, on voit désormais le FMI, des gouvernements ou des économistes célèbres brûler ce qu'ils ont adoré – le marché – et réhabiliter l'État qu'ils honnissaient. Nous vivons en fait l'amorce d'une « démondialisation ». L'histoire, la politique et les nations reprennent leurs droits avec le retour des États, que l'on disait naguère impuissants, et le recul des marchés, que l'on prétendait omniscients. Ce mouvement réveille de vieilles peurs. Et si cette démondialisation annonçait le retour au temps des guerres ? Ces peurs ne sont que l'autre face d'un mensonge qui fut propagé par ignorance et par intérêt. Non, la mondialisation ne fut pas, ne fut jamais « heureuse ». Le mythe du « doux commerce » venant se substituer aux conflits guerriers a été trop propagé pour ne pas laisser quelques traces... Il faut donc établir le vrai bilan de cette mondialisation – de ses apports et de ses méfaits – pour penser rigoureusement la phase suivante qui s'ouvre. Ce livre propose précisément les voies d'une démondialisation pensée et ordonnée par une nouvelle organisation du commerce et des relations financières internationales.

**Jacques Sapir** est économiste et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et à l'Université de Moscou.

*Jacques Sapir, La démondialisation, Éd. Seuil, Paris, avril 2011, 258 p., 19 €.*



## Le capitalisme à l'agonie

À la chute du mur de Berlin en 1989, le capitalisme triomphait. Vingt ans plus tard, il est à l'agonie. Qu'a-t-il bien pu se passer entre-temps ? Une explication possible est que le capitalisme a été atteint du même mal qui venait de terrasser son rival, et la complexité devrait alors être incriminée : l'organisation des sociétés humaines atteindrait un seuil de complexité au-delà duquel l'instabilité prendrait le dessus et où, sa fragilité étant devenue excessive, le système courrait à sa perte. Une autre explication serait que le capitalisme avait besoin de l'existence d'un ennemi pour se soutenir. En l'absence de cette alternative, ses bénéficiaires n'auraient pas hésité à pousser leur avantage, déséquilibrant le système entier. Autre explication possible encore : du fait du versement d'intérêts par ceux qui sont obligés d'emprunter, le capitalisme engendrerait inéluctablement une concentration de la richesse telle que le système ne pourrait manquer de se gripper un jour ou l'autre. Entre ces hypothèses, il n'est pas nécessaire de choisir : les trois sont vraies et ont conjugué leurs effets dans la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Cette rencontre de facteurs mortifères explique pourquoi nous ne traversons pas l'une des crises habituelles du capitalisme, mais sa crise majeure, celle de son essoufflement final, et pour tout dire celle de sa chute.

**Paul Jorion** est anthropologue, sociologue et spécialiste de la formation des prix.

*Paul Jorion, Le capitalisme à l'agonie, Éd. Fayard, Paris, mars 2011, 360 p., 19 €.*



## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 /** Actualités • L'aide au développement gonflée
  - Documentaire : le film « Cheminots » en première à Liège • Dans nos régionales
- 3 /** Édito • Derrière le communautaire, une politique de droite
- 4 /** Dossier • Note Di Rupo : la régression est en marche • 2010-2011 - En Belgique, une crise institutionnelle • 4 années de crises en Europe et dans le monde
- 8 /** IRB • Camarade, ne vois-tu rien venir ?
- 9 /** Actualités internationales

### Infos GAZELCO

- 10 /** Zoom – Section syndicale • Tihange
- 12 /** Tableaux • Barèmes
- 15 /** À lire

[www.gazelco.be](http://www.gazelco.be)

[www.cgsp-wallonne.be](http://www.cgsp-wallonne.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP Éditeur responsable : Francis Wégimont - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11